

**Décision portant proclamation des résultats de l'élection
des représentants des usagers au conseil académique
de l'université de Bordeaux du 5 au 7 décembre 2023**

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-3, L. 719-1, L. 719-2 et D. 719-1 et suivants ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux ;

Vu la décision du 10 octobre 2023 portant organisation des élections en vue du renouvellement de la représentation des personnels et des usagers aux conseils centraux de l'université de Bordeaux ;

Vu la décision du 27 novembre 2023 portant recevabilité des listes de candidatures pour l'élection des représentants des usagers au sein du conseil d'administration de l'université de Bordeaux ;

Vu la décision du 27 novembre 2023 portant recevabilité des listes de candidatures pour l'élection des représentants des usagers et des personnels au sein du conseil académique de l'université de Bordeaux.

Considérant les procès-verbaux de dépouillement.

Le président de l'université de Bordeaux

DECIDE

Article 1. Commission de la formation et de la vie universitaire – Collège D

Article 1-1. Secteur droit, économie, gestion

Lesdits procès-verbaux ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges Titulaires	4
Nombre de sièges Suppléants	4
Nombre d'électeurs inscrits	14117
Nombre d'émargements	1746
Nombre d'enveloppes de vote	1746
Taux de participation	12,36%
Nombre de votes blancs	41
Nombre de suffrages valablement exprimés	1705

SONT PROCLAMÉS ELUS :

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Inter'Assos : Bouge ton campus avec tes assos	482	1. M. Mickaël LARIVIERE	Titulaire
	28,27%	2. Mme Arwen OGUEZ	Suppléant
Union Étudiante : pour une fac écolo et solidaire	402	1. M. Elliott VIVIANT	Titulaire
	23,58%	2. Mme Eve LEBARBIER	Suppléant
UNI : Fiers de nos valeurs, engagés pour votre avenir	269	1. M. Arthur POMMIER	Titulaire
	15,78%	2. M. Enzo BELLAMY	Suppléant
Le poing levé : pour des élu.e.s au service des luttes	202	1. Mme Mélina SEQUEIRA	Titulaire
	11,85%	2. M. Martin BROICHOT-LAFAYE	Suppléant

Article 1-2. Secteur lettres, sciences humaines et sociales

Lesdits procès-verbaux ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges Titulaires	4
Nombre de sièges Suppléants	4
Nombre d'électeurs inscrits	6126
Nombre d'émargements	1081
Nombre d'enveloppes de vote	1081
Taux de participation	17,64%
Nombre de votes blancs	42
Nombre de suffrages valablement exprimés	1039

SONT PROCLAMÉS ELUS :

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Inter'Assos : Bouge ton campus avec tes assos	524 50,43%	1. M. Matthieu COSTE 2. Mme Elodie PROUTEAU 3. M. Quentin GAILLARD 4. Mme Cécile MOINOT	Titulaire Titulaire Suppléant Suppléant
Le poing levé : pour des élu.e.s au service des luttes	199 19,15%	1. Mme Maïka ARTAYET 2. M. Romain CADET	Titulaire Suppléant
UNEF et associations étudiantes pour une faculté gratuite, inclusive et féministe	159 15,31%	1. M. Florian FERRET 2. Mme Emma THUREAU	Titulaire Suppléant

Article 1-3. Secteur santé

Lesdits procès-verbaux ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges Titulaires	4
Nombre de sièges Suppléants	4
Nombre d'électeurs inscrits	16255
Nombre d'émargements	1095
Nombre d'enveloppes de vote	1095
Taux de participation	6,73%
Nombre de votes blancs	20
Nombre de suffrages valablement exprimés	1075

SONT PROCLAMÉS ELUS :

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Inter'Assos : Bouge ton campus avec tes assos	838 77,95%	1. M. Théo MAURIN	Titulaire
		2. Mme Romane MARC	Titulaire
		3. M. Arthur FERGELOT	Titulaire
		4. Mme Eva BUYS	Suppléant
		5. M. Ilan RAKOTONDRAINY	Suppléant
		6. Mme Ilana RABET--AJON	Suppléant
UNI : Fiers de nos valeurs, engagés pour votre avenir	123 11,44%	1. M. Bastien ESTAMPE	Titulaire
		2. Mme Marie-Béatrice DE GEOFRY	Suppléant

Article 1-4. Secteur sciences et technologies

Lesdits procès-verbaux ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges Titulaires	4
Nombre de sièges Suppléants	4
Nombre d'électeurs inscrits	12007
Nombre d'émargements	1557
Nombre d'enveloppes de vote	1557
Taux de participation	12,96%
Nombre de votes blancs	65
Nombre de suffrages valablement exprimés	1492

SONT PROCLAMÉS ELUS :

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Inter'Assos : Bouge ton campus avec tes assos	588 39,41%	1. Mme Léonie LAUDE	Titulaire
		2. M. Nabil ES-SELYMY	Titulaire
		3. Mme Elorri OZAKI	Suppléant
		4. M. Arthur VIENOT	Suppléant
Union Étudiante : pour une fac écolo et solidaire	497 33,31%	1. M. Pablo CLERJAUD-ESPINOLA	Titulaire
		2. Mme Léa MILHET	Suppléant
UNI : Fiers de nos valeurs, engagés pour votre avenir	220 14,75%	1. M. Louis-Armand DAVAINE	Titulaire
		2. Mme Rosalie COUSIN	Suppléant

Article 2. Commission de la recherche**Article 2-1. Collège B - Secteur lettres, sciences humaines et sociales**

En l'absence de candidat, le scrutin est déclaré infructueux. De nouvelles élections seront organisées ultérieurement.

Article 2-2. Collège G**Article 2-2-1. Secteur droit, économie, gestion**

Lesdits procès-verbaux ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges Titulaires	1
Nombre de sièges Suppléants	1
Nombre d'électeurs inscrits	371
Nombre d'émargements	33
Nombre d'enveloppes de vote	33
Taux de participation	8,89%
Nombre de votes blancs	13
Nombre de suffrages valablement exprimés	20

EST PROCLAMÉ ELU :

	Nbr de suffrages	Résultat
Madame GRACE LAUGEL	20	100,00% Titulaire

Article 2-2-2. Secteur lettres, sciences humaines et sociales

Lesdits procès-verbaux ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges Titulaires	1
Nombre de sièges Suppléants	1
Nombre d'électeurs inscrits	265
Nombre d'émargements	42
Nombre d'enveloppes de vote	42
Taux de participation	15,84%
Nombre de votes blancs	18
Nombre de suffrages valablement exprimés	24

EST PROCLAMÉ ELU :

	Nbr de suffrages	Résultat
Monsieur ANTONIN CHERON	24	100,00% Titulaire

Article 2-2-3. Secteur santé

En l'absence de candidat, le scrutin est déclaré infructueux. De nouvelles élections seront organisées ultérieurement.

Article 2-2-4. Secteur sciences et technologies

Lesdits procès-verbaux ayant fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges Titulaires	1
Nombre de sièges Suppléants	1
Nombre d'électeurs inscrits	885
Nombre d'émargements	101
Nombre d'enveloppes de vote	101
Taux de participation	11,41%
Nombre de votes blancs	55
Nombre de suffrages valablement exprimés	46

EST PROCLAMÉ ELU :

	Nbr de suffrages	Résultat
Monsieur PHILIPPE NGUYEN	46	100,00% Titulaire

Article 3.

Le mandat des élus prend effet à compter du 08 décembre 2023.

Article 4.

La commission de contrôle des opérations électORALES (CCOE) connaît de toutes les contestations présentées par les électeurs, par le président de l'université ou par le recteur, sur la préparation et le déroulement des opérations de vote, ainsi que sur la proclamation des résultats du scrutin.

Elle doit être saisie au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats et doit statuer dans un délai de quinze jours.

Tout électeur, ainsi que le président et le recteur ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électORALES devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Ce recours n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable devant la commission de contrôle des opérations électORALES.

Le tribunal administratif de Bordeaux (situé 9 rue Tastet – CS21490 – 33063 Bordeaux Cedex) doit être saisi au plus tard le sixième jour suivant la décision de la commission de contrôle.

Article 5.

Le directeur général des services de l'université de Bordeaux est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 6.

Cette décision sera transmise au chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère règlementaire de l'université de Bordeaux.

Talence, le 12 décembre 2023,
Dean Lewis
Président de l'université de Bordeaux

